

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD**

MERCREDI 21 JUILLET 2021 À 18 H 30
AU CHALET DES LOISIRS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du règlement no 874-1 modifiant le règlement 874 et décrétant un emprunt et une dépense de 7 200 000 \$ (FIMEAU);
5. Procédure de convocation de registre à distance pour le règlement no 874-1 modifiant le règlement 874 et décrétant un emprunt et une dépense de 7 200 000 \$ (FIMEAU);
6. Adoption du Règlement no 892 décrétant un emprunt et une dépense de 155 000 \$ - Lac des Trois-Frères;
7. Procédure de convocation de registre à distance pour le règlement no 892 décrétant un emprunt et une dépense de 155 000 \$ - Lac des Trois-Frères;
8. Fin de probation;
9. Période de questions;
10. Levée de la séance.